



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES
DE ROQUEBRUNE-CAP MARTIN MENTON ET ENVIRONS

B.P. 17 – 06501 MENTON CEDEX

AGRÉE N° SIREN 401 480 827 N° SIRET 401 480 827 000 21

QUESTIONNAIRE AUX CANDIDAT(E)S AUX ELECTIONS MUNICIPALES

Depuis plus de 50 ans, l'ASPONA intervient auprès des administrations ou de la justice, et mobilise ses adhérents face à la dégradation de certains sites, pour la protection de la nature et de la biodiversité terrestre et marine, les mobilités douces, la réduction du bruit, la qualité de l'eau et de l'air, etc.

Comme elle l'a fait en 2014 et 2020 (<http://aspona.org/Elections2020.htm>), elle interroge ce printemps les candidat(e)s aux élections municipales dans les 9 communes qu'elle suit : *Beausoleil, Castellar, Castillon, Gorbio, Menton, Roquebrune-Cap-Martin, Sainte-Agnès, Sospel, La Turbie* pour connaître leurs projets. Elle publiera toutes les réponses reçues sur son site. A toutes fins utiles, elle a déjà collecté des données statistiques comparables (INSEE) sur certaines évolutions depuis 2011 (<http://aspona.org/Elections2026.htm>).

Prénom et nom : Emilie RIA

Commune : MENTON

Si vous êtes élu(e), que comptez-vous faire pour :

1 – Limitier le réchauffement climatique en zone urbaine et supprimer les puits de chaleur (végétalisation des voies de circulation, traitement des cours d'écoles, création de nouveaux espaces verts, replantations, ...) ainsi que réduire les pollutions lumineuses (bord de mer) ?

Nous avons incorporé dans notre programme un certain nombre de mesures allant dans le sens de la lutte contre le réchauffement à Menton. Nous avons notamment une mesure concernant la désimperméabilisation de certaines zones bétonnées. L'installation de nouveaux revêtements permettra une meilleure hydratation des sols et donc une lutte contre le réchauffement qui s'installe. Nous parions également sur la végétalisation de la ville. Nos espaces verts doivent être entretenus et étendus. En revanche, nous pensons que la pollution lumineuse n'est pas encore à un point problématique à Menton. Les citoyens réclament un meilleur éclairage du bord de mer, notamment sur la promenade menant jusqu'à l'Italie. Pour réguler l'éclairage urbain, nous voulons mettre en place un éclairage intelligent, avec des capteurs permettant d'illuminer les passages quand de la circulation pédestre ou véhiculée passera devant.

2 – Réduire les émissions de GES (gaz à effet de serre) des immeubles privés et des bâtiments publics (écoles, équipements sportifs et autres) (identification et rénovation des « passoires thermiques », isolation des bâtiments et des toits, ...) / Encourager la production d'énergies renouvelables (solaire, thalassothermie, géothermie) dans les bâtiments publics (bureaux, écoles, équipements sportifs ...) et privés (ombrières de parkings, toits et ou terrasses d'immeubles ...) et la maîtrise de la consommation ?

Notre programme met au centre de ses préoccupations la réhabilitation des infrastructures publiques et municipales. Cela passe par exemple par un travail sur leur isolation, afin de gaspiller moins d'énergie au moment de les réchauffer. Nous croyons qu'un certain nombre de bâtiments publics à Menton ne sont, à l'heure actuelle, pas à la hauteur de ces enjeux. Concernant le privé, nous parions sur un dialogue avec les partenaires pour les inciter à bâtir en autonomie les mesures nécessaires.

Toute politique encourageant les particuliers et le public à créer de l'énergie renouvelable est à soutenir. En revanche, nous croyons qu'il est nécessaire d'être pragmatique sur les capacités de financement de la ville à cet égard. Nous pensons aussi qu'il faut respecter le patrimoine esthétique mentonnais. À ce titre, toute installation de panneaux solaires ou d'autres types d'énergies renouvelables se fera en respectant l'architecture traditionnelle de la ville. Notre écologie lutte également contre la pollution visuelle.

3 – Sécuriser et promouvoir les mobilités douces (piétons, personnes à mobilité réduite, vélos non électriques, transports collectifs, véhicules professionnels, ...) par des aménagements adaptés (pistes cyclables) et des limitations d'accès ou de vitesse pour les véhicules à moteur, contribuant ainsi à l'amélioration de la santé publique ?

Nous avons un programme complet sur les transports. Nous sommes conscients que transport et environnement sont deux sujets intimement liés, en particulier dans une ville de passage comme l'est Menton par sa position géographique stratégique. Ainsi, nous croyons qu'il faut revoir la carte des bus. Les transports en commun doivent être gratuits jusqu'à douze ans, nous devons augmenter les rotations dans les vallées, développer la navette gratuite à Menton. Nous défendons également la mise en place ambitieuse d'un transport maritime reliant Vintimille, Menton et Monaco. En négociant avec la Principauté et l'Italie, nous voulons installer une voie alternative pour les travailleurs, la jeunesse, les touristes et les habitants qui souhaitent relier par la mer nos trois villes. L'instauration de ce transport maritime s'accompagnera de la création de trois parkings-relais : un à Garavan, l'autre à la place d'Armes et enfin à la sortie de l'autoroute. Des espaces dédiés au covoiturage et au stationnement des Mentonnais.

4 – Engager les activités balnéaires dans la transition écologique et préserver le littoral (zéro plastiques, qualité des eaux de baignade, ports actifs en biodiversité, zéro artificialisation, limitation de certaines pratiques polluantes, limitation du trafic des paquebots de croisières ...) ?

Avec les compétences de la mairie, nous souhaitons mettre en place des bouées intelligentes qui contrôleront, dans les 300 m depuis le rivage, la qualité des eaux en temps réel. Nous insistons également sur la nécessité d'un contrôle de la qualité de l'eau après des épisodes d'intempéries. Nous voulons également préserver la biodiversité maritime en imposant une intransigeance sur les pratiques de pêche dans les zones de reproduction de la faune, notamment les Sablettes.

5 – Accroître l'autosuffisance alimentaire de la commune, préserver le foncier agricole (garantir le zéro artificialisation nette, ...) et assurer un approvisionnement local et bio dans la restauration collective (cantines scolaires, EHPAD, ...) ?

C'est une mesure de notre programme que de privilégier le bio et l'agriculture locale dans les cantines scolaires de la ville. Nous étendons cette logique à tous les domaines de restauration de la collectivité. Une autre mesure que nous souhaitons mettre en place pour favoriser l'agriculture locale est le remplacement de Science Po par un institut d'études supérieures d'agronomie – un institut spécialisé qui permette de former des jeunes dans ce secteur afin qu'ils puissent travailler dans le bassin. Nous sommes une liste résolue à défendre les savoir-faire locaux et croyons qu'une politique de qualité de l'alimentation ne peut passer que par une démarche localiste.

6 – En tant que futur membre du conseil communautaire de la CARF, que comptez-vous faire pour préserver la ressource en eau (approvisionnement, distribution, maîtrise de la consommation, solutions fondées sur la nature) ?

Nous ambitionnons de mettre en place une véritable politique de rénovation du réseau souterrain d'eau afin d'éviter au maximum les pertes, dont on sait qu'elles entraînent une conséquence directe sur nos ressources en eau. Notre région a un véritable défi à ce niveau-là. Nous voulons mettre en place des politiques de maîtrise de la consommation, tout en couplant l'initiative avec des politiques de réhabilitation. L'eau est une ressource commune que nous devons impérativement administrer correctement.

7 - Plus précisément, pour la commune de MENTON, que prévoyez-vous pour ?

- L'adaptation du « Plan de masse de l'îlot des Sœurs Munet (UMc) », qui sera prochainement soumis à DUP, afin de réduire les hauteurs pour limiter les nuisances pour les riverains (<http://aspona.org/pdf/CommuniqueAvisASPONASoeursMunet.pdf>)

Nous sommes pour garder la ville à taille humaine, végétalisée et respectueuse de l'esprit Belle Epoque. Dans cette optique, nous sommes pour limiter la hauteur des constructions. Le projet doit tenir compte de différents éléments (écoles, circulation, nuisances sonores, pollution, stationnement, desserte de bus insuffisante) et apporter une vraie plus-value au quartier.

- La réhabilitation du Plateau Saint-Michel et le devenir de l'ancienne auberge de jeunesse (<http://aspona.org/CampingStMichel.htm>)

Le plateau Saint-Michel est un lieu complètement abandonné. Il est nécessaire de lui redonner une nouvelle vie. Nous voulons entre autres, réaliser des chemins pédestres accessibles permettant de se promener, faire un circuit botanique et un parcours santé. Concernant l'ancienne auberge de jeunesse, nous évaluerons s'il est pertinent de la maintenir à cet emplacement ou si le bâtiment sera utilisé dans un autre contexte.

- L'arrêt du démantèlement de l'ancien centre de vacances Latounerie (« Plan de masse UMa » avec un risque d'atteinte aux paysages et de construction de plus de 300 logements nouveaux)

Nous souhaitons préserver cet espace au maximum végétalisé. Nous ne sommes pas favorables à la construction d'autant de nouveaux logements.